

Commission des affaires étrangères

■ Caractéristiques	■ Missions	■ Thèmes	■ Instruments
<ul style="list-style-type: none">■ Base juridique constitutionnelle : article 45a, par. 1, de la Loi fondamentale■ 36 membres (13 CDU/CSU, 13 SPD, 4 FDP, 3 LA GAUCHE, 3 ALLIANCE 90/LES VERTS)■ Président : Ruprecht Polenz, membre du Bundestag (CDU/CSU)■ Vice-président : Hans-Ulrich Klose, membre du Bundestag (SPD)■ env. 25 réunions par an■ 4 sous-commissions■ Désarmement, contrôle des armements et non-prolifération■ Nations Unies■ Mondialisation et échanges extérieurs■ Politique extérieure en matière de culture et de formation	<ul style="list-style-type: none">■ Participation à la politique étrangère (Articles 23, par. 1, phrase 2 ; 24, par. 1 ; 59, par. 2 ; 73, par. 1, point 1, de la Loi fondamentale)■ Suivi et contrôle parlementaire de la politique extérieure du gouvernement fédéral■ Ratification des traités internationaux■ Compétence de fond au Bundestag pour les décisions relatives à l'engagement de la Bundeswehr à l'étranger■ actuellement, 9 engagements à l'étranger, avec plus de 9 000 soldats■ Relations transatlantiques■ Russie■ Pays en transition■ Amérique latine	<ul style="list-style-type: none">e. a.■ Balkans■ Caucase■ Asie centrale■ Proche-Orient■ Irak■ Iran■ Afghanistan■ Afrique■ Asie■ Europe	<ul style="list-style-type: none">■ Réunions de la commission■ Réunions des quatre sous-commissions■ Visites reçues■ env. 150 – 200 délégations et visites individuelles par an (chefs d'État, Premiers ministres, ministres des Affaires étrangères, présidents de Parlement, parlementaires, ambassadeurs, hauts représentants de l'UE et d'organisations internationales ou d'ONG etc.)■ Visites effectuées■ Voyages de délégations ou individuels en rapport avec les points de discussion de la commission des affaires étrangères et de ses sous-commissions